

***Avenant à la convention n°2016-128 R de mécénat passée pour l'Abbaye Sainte Marie entre la Demeure Historique et, M. Georges d'Anglejan-Chatillon usufruitier, et Monsieur et Madame Jérôme d'Anglejan-Chatillon, nus propriétaires***

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n°2016-128 R passée pour l'Abbaye Sainte Marie entre la Demeure historique et les propriétaires et signée le 14 mars 2016.

**Article 1 :** les propriétaires de l'Abbaye Sainte Marie, 14 400 Longues sur Mer, déclare sous leur responsabilité que l'Abbaye faisant l'objet des travaux prévus dans le cadre de la convention n°2016-128 R est protégée en totalité au titre des monuments historiques.

**Article 2 :** Le programme de travaux prévu à l'annexe 1 de la convention n°2016-128 R signée le 14 mars 2016 est complété par l'annexe 1 du présent avenant.

**Article 3 :** Le plan de financement de l'annexe 2 de la convention n°2016-128 R signée le 14 mars 2016 est complété en conséquence par l'annexe 2 du présent avenant.

**Article 4 :** Les propriétaires s'engagent à ne pas signer de convention de mécénat portant sur les mêmes travaux que ceux mentionnés à l'annexe 1 avec d'autres structures habilitées.

Fait à Paris

Le 18 décembre 2016

La Demeure Historique	Propriétaires		
Jean de Lambertye	Georges d'Anglejan-Chatillon	Jérôme d'Anglejan-Chatillon	Isabelle d'Anglejan-Chatillon

Annexe I : Programme des travaux
----------------------------------

Le présent avenant concerne les travaux complémentaires de restauration de l'église et du réfectoire.

	Travaux	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
<b>Eglise</b>	Frais d'études	30 055	33 060
	Travaux de confortement en 1 <sup>ère</sup> travée (façades sud et nord, haute façade occidentale) et petits travaux Réfectoire	80 660	88 726
	Restitution de toiture sur le chœur	140 596	154 656
	Baies de l'ancien chœur et abords	94 104	103 514
	Intérieurs du chœur	151 239	166 363
	<b>Total</b>	496 654	546 319

Entreprise réalisant les travaux : en cours.

Echéancier des travaux : Début en septembre 2017 et fin en 2018.

## Annexe II Plan de Financement

<b>Financement</b>	<b>%</b>	<b>Montant TTC €</b>
DRAC	45	245 844
Mécénat	45	245 844
Autofinancement	10	54 631
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>546 319</b>